

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 9 novembre 2020 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Sébastien Chalifour était absent.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2020-11-133

Ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Caron

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2020-11-134

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil.

2020-11-135

Carrefour F.M. Portneuf

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que le Conseil municipal accorde une aide financière de 500\$ au Carrefour F.M. Portneuf pour l'année 2020.

2020-11-136

Appui - Centre provincial d'expertise en énergie Biomasse

Considérant les besoins grandissant de l'industrie pour de l'énergie combustible;

Considérant que la biomasse a plusieurs avantages, notamment la proximité de l'approvisionnement, les retombées économiques locales, la ressource abondante et renouvelable etc;

Considérant que la biomasse peut être produite de manière décentralisée par plusieurs producteurs et le retour de cette production d'énergie ouvre les portes à des opportunités d'emplois et de création de richesse inestimable en région;

Considérant le projet de Centre provincial d'expertise en énergie Biomasse;

Il est proposé par Mme Carmen Marquis

et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban donne son appui au projet de Centre d'expertise en énergie Biomasse.

Avis de motion du règlement 269 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur une partie de la route Saint-Philippe, une partie de la rue Saint-André et la rue Sauveur-Patry pour l'hiver 2020-2021.

Avis de motion est donné par Mme Julie Quintin que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement 269 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur une partie de la route Saint-Philippe, une partie de la rue Saint-André et la rue Sauveur-Patry pour l'hiver 2020-2021 sera adopté.

Présentation du projet de règlement 269 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur une partie de la route Saint-Philippe, une partie de la rue Saint-André et la rue Sauveur-Patry pour l'hiver 2020-2021.

Le projet de règlement 269 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur une partie de la route Saint-Philippe, une partie de la rue Saint-André et la rue Sauveur-Patry pour l'hiver 2020-2021 est présenté.

2020-11-137

Déneigement des cours des immeubles municipaux

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le conseil municipal mandate Phil entreprises Inc. pour le déneigement des immeubles municipaux pour l'hiver 2020-2021. Le montant du contrat est de 3 475.50 \$ + taxes.

2020-11-138

Déneigement secteur lac à l'Anguille

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien et unanimement résolu :

Que le conseil municipal mandate Déneigement P. Lefebvre pour le déneigement du secteur lac à l'Anguille pour l'hiver 2020-2021. Le montant du contrat est de 1 100.00 \$ + taxes.

2020-11-139

Réalisation d'un carnet de santé de l'Église

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que la Municipalité mandate Mme Marie-Josée Deschênes, architecte, pour la réalisation d'un carnet de santé de l'Église. Le montant du contrat est de 5 500 \$ + taxes.

2020-11-140

Projet du CPE la Veilleuse – Engagement à céder le lot 6 253 649 du cadastre du Québec;

Considérant les besoins présents et futurs en matière de garderie sur le territoire de la Municipalité;

Considérant l'intérêt du CPE la Veilleuse pour l'ouverture d'une installation de 21 places à Saint-Alban;

Il est proposé par Mme Julie Quintin et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Alban s'engage à céder, pour la somme de 1 \$, le lot 6 253 649 au cadastre du Québec au CPE la Veilleuse pour la réalisation de leur projet de 21 places subventionnées à Saint-Alban. Ce dont représente une somme avoisinant les 100 000 \$ comme apport de la communauté.

2020-11-141

Demande de dérogation mineure – Mme Marilyn Gingras et M. Olivier Falardeau

Considérant que Mme Marilyn Gingras et M. Olivier Falardeau ont signé une promesse d'achat conditionnelle à l'obtention d'un permis de construction pour les lots 5 798 430 et 5 798 431 au cadastre du Québec;

Considérant que ces lots sont situés à une distance de moins de 150 mètres d'une sablière, tel que prescrit par le règlement pour la construction d'une résidence;

Considérant que le propriétaire actuel a obtenu un permis de lotissement en bonne et due forme pour les deux lots;

Considérant que la sablière de Transport Gilles Tessier Inc qui est voisin a obtenu un certificat d'autorisation pour une implantation au travers de 9 résidences, toutes situées à une distance avoisinant les 150 mètres;

Considérant que la Municipalité n'a jamais reçu de plainte liée aux activités des deux sablières.

En conséquence, il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde une dérogation mineure à Mme Marilyne Gingras et M. Olivier Falardeau pour la construction d'une résidence à 85 mètres d'une sablière sur les lots 5 798 430 et 5 798 431 au cadastre du Québec, plutôt qu'à 150 mètres tel que prescrit par le règlement.

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances

Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.

En date du 9 novembre 2020, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 208 737.00 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2020-11-142

Comptes à payer – Septembre 2020

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
PARC NATUREL REGIONAL	8984	3 500.00 \$
MILLER, JEAN-PIERRE	8985	3 000.00 \$
ADN COMMUNICATION	8986	328.60 \$
AGI LTEE	8987	40.24 \$
BELANGER, REAL	8988	107.30 \$
CAPSA	8989	1 773.64 \$
CENTRE MECANIQUE AGH	8990	59.56 \$
CHANTAL, CLAIRE	8991	765.00 \$
CONSTRUCTION PAVAGE PORTNEUF	8992	876.28 \$
COUPON CHEZ ALINE	8993	344.82 \$

COURRIER DE PORTNEUF	8994	686.62 \$
DERY TELECOM	8995	48.87 \$
VINCENT LEVESQUE DOSTIE	8996	128.24 \$
ENERGIE SONIC	8997	386.20 \$
ENGLOBE	8998	8 209.27 \$
LES ENTREPRISES A. MASSICOTTE	8999	94.86 \$
EQUIP. BUR. PORTNEUF CHAMPLAIN	9000	106.21 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	9001	1 086.52 \$
EXTINCTEUR WT & FILS	9002	398.04 \$
FALARDEAU, PASCAL	9003	230.05 \$
HAMELIN, FRANCOIS	9004	53.00 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	9005	165.56 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	9006	480.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	9007	756.54 \$
LAFLAMME, EMILIE	9008	95.00 \$
LAFRENIERE, ANGIE	9009	38.50 \$
LEPINE, DENY	9010	152.86 \$
LA LIBRAIRIE DONNACONA	9011	661.25 \$
ALIMENTATION DUSABLON	9012	199.75 \$
MARQUIS, CARMEN	9013	11.66 \$
MATERIAUX AUDET	9014	1 390.50 \$
MECANARC	9015	448.40 \$
MEUNERIE DYNAMIX	9016	127.56 \$
MRC PORTNEUF	9017	1 661.00 \$
PERRON, MARIO	9018	137.10 \$
ADT CANADA INC.	9019	222.83 \$
PROULX, GENEVIEVE	9020	95.00 \$
PUROLATOR COURIER	9021	57.28 \$
REGIE REGIONALE	9022	261.66 \$
SAVARD, EMILIE	9023	48.00 \$
SAVARD, EMILIE	9024	58.80 \$
FORMATION PREVENTION SECOURS	9025	880.06 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9026	211.55 \$
STANTEC	9027	18 025.34 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	9028	2 885.88 \$
VILLE ST-MARC-DES-CARRIERES	9029	1 119.58 \$
XEROS CANADA LTEE	9030	472.85 \$
MARCOTTE, RITA	9031	40.00 \$
LAUZIERE, LOUISE	9032	40.00 \$
DION, GISELE	9033	40.00 \$
DUCHESNEAU, CLAIRE	9034	40.00 \$
POITRAS, LUCILLE	9035	40.00 \$
HAINS, CLAIRE	9036	40.00 \$
GENEST, DENISE	9037	40.00 \$
LANOUCETTE, FRANCINE	9038	40.00 \$
PERRON, SYLVIE	9039	40.00 \$
PERRON, NOELLINE	9040	40.00 \$
AUDET, MARTINE	9041	40.00 \$
ARCAND, FRANCINE	9042	40.00 \$
MINISTRE DU REVENU QUEBEC	9043	134.71 \$
	DAS Prov.	6 190.42 \$
	DAS Fed.	2 252.84 \$
	Télus	720.24 \$
	Hydro Québec	1 268.16 \$
	Eko	928.08 \$
	Visa	98.36 \$
	REER	2 059.32 \$
	Salaire	11 170.75 \$
	PAX	47 858.34 \$
	TOTAL:	78 190.71 \$

Comptes à payer – Octobre 2020

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et
secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
PAX EXCAVATION	9044	494 119.55 \$
AREO-FEU	9045	1 897.39 \$
BELANGER, REAL	9046	2 303.76 \$
CENTRE MECANIQUE AGH	9047	869.06 \$
CIMENT QUEBEC	9048	431.15 \$
COURRIER DE PORTNEUF	9049	694.59 \$
DERY TELECOM	9050	48.87 \$
EMCO	9051	480.00 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	9052	4 749.19 \$
EXCAVATION JEAN LECLERS	9053	25 430.49 \$
FALARDEAU, LOUIS	9054	95.00 \$
FQM	9055	1 670.67 \$
MARTIAL GERMAIN	9056	900.00 \$
GIRARD, CAROLINE	9057	8.60 \$
GROUPE CLR	9058	274.79 \$
HAMELIN, FRANCOIS	9059	106.00 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	9060	480.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	9061	558.20 \$
JEAN-PIERRE LEFEBVRE	9062	700.00 \$
LEFEBVRE, PHILIPPE	9063	1 322.21 \$
LEPINE, DENY	9064	47.25 \$
LETTAGE GRAPH&CIE	9065	63.24 \$
LA LIBRAIRIE DONNACONA	9066	204.35 \$
ALIMENTATION DUSABLON	9067	118.65 \$
ANNULE	9068	0.00 \$
MATERIAUX AUDET	9069	2 235.61 \$
MECANARC	9070	446.68 \$
MELANCON, ANNE-MARIE	9071	38.50 \$
MEUNERIE DYNAMIX	9072	355.77 \$
9362-9178 QUEBEC INC.	9073	24 538.52 \$
PEPINIERE ST-NICOLAS	9074	4 225.33 \$
PERREAULT, AMELIE	9075	60.00 \$
PERRON, MARIO	9076	100.00 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD	9077	3 300.79 \$
REGIE REGIONALE	9078	254.77 \$
SCIAGE BETON GRAVEL	9079	574.88 \$
SERVICES MATREC	9080	769.88 \$
SIGNOPLUS	9081	74.81 \$
STANTEC EXPERTS-CONSEILS	9082	27 120.23 \$
TESSIER RECREO-PARC	9083	6 101.72 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	9084	661.11 \$
TRAVAIL&LOISIR	9085	327.67 \$
TREMBLAY, BOIS	9086	1 483.18 \$
VILLE DONNACONA	9087	30.00 \$
VILLE ST-MARC-DES-CARRIERES	9088	903.10 \$
VILLE ST-RAYMOND	9089	528.02 \$
VILLE DE PORTNEUF	9090	1 768.67 \$
VOHL	9091	19.32 \$

XEROS CANADA LTEE	9092	1 334.05 \$
MINISTRE DU REVENU QUEBEC	9093	131.76 \$
GOULET, ALAIN	9094	369.94 \$
	DAS Prov.	7 399.77 \$
	DAS Fed.	2 907.07 \$
	TéluS	2 527.69 \$
	Hydro Québec	6 643.46 \$
	Visa	510.08 \$
	REER	2 009.97 \$
	Salaire	30 834.95 \$
	SQ	62 612.00 \$
	TOTAL:	668 160.31 \$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2020-11-144

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h15.

Deny Lépine,
Maire

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »